

Nb d'inscrits au CQ 5 à ce jour : 36 Nb de personnes présentes : 16

Présents pour la Ville :

Bernard JAY, Conseiller municipal référent, Jean-Louis SOUBEYROUX, Adjoint chargé de la vie des quartiers, Alain THÉVENON, Directeur général des services.

Excusés :

Habitants présents : Danièle BAILLY, Marie-Dominique et Bernard BOULZAT, Xavier BRETTON, Marcel DETROYAT, Bernard DURU, Guillaume FINET, Patrick GIGANTE, Jacques JULLIN, Jean LAMAZOUERE, Philippe LAUGIER, Jean-Claude MICHALLET, Bernard MOUNIER, Michel PIGNON, Francis RICOU, Murielle RIGOLET,

1. COMPTE-RENDU DU 8 MARS

Pas de remarques

2. INFORMATIONS

• **Agenda réunions**

- Intercommunalité : vendredi 17 juin à 18h30
- Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) : mercredi 22 juin à 12h30
- PLU modif 2 : mercredi 29 juin à 19h00
- Restructuration Bourg-vieux (organisée par Pluralis et Eiffage): jeudi 30 juin à 19h00

3. RETOUR VISITE DU 24/3 ET DÉAMBULATION DU 14/5

• **Pont de la Volouise**

Aménagement d'un trottoir (sécurité des piétons)

• **Carrefour rue de Chassolière / allée des magnaneries**

Proposition de mise en place d'un panneau Stop chemin de Chassolière

• **Rue Jacques Brel**

Stationnement partie basse en alternat

Aménagement à voir sur place ==> réunion à programmer en septembre

• **Mur route de Veurey**

Supprimer uniquement grille et végétation

• **Carrefour du « platane »**

- Renforcer la fluidité de la circulation et la lisibilité de la signalisation
- Problématique des bus

• **Rue des Magnaneries**

Sécurisation des piétons : traçage cheminement ?

4. QUESTIONS DIVERSES :

• **Débit internet (cf. documents [ci-après](#))**

ADSL Haut débit < 1km – raccordement possible

Mise en service le 29 juillet 2016.

- **Stand de tir**

Article Dauphiné libéré du 5/6

==> Contrairement à ce que laisse entendre l'article, la Ville a refusé l'implantation du ball-trap de Sassenage

- **Panneaux publicitaire**

Demande de suppression des supports vides

- **Borne TAG**

Demande d'installation d'une borne en Mairie

5. PAS DE FICHE NAVETTE

De la montée en débit en attendant la fibre!

D'ici fin 2015, la modernisation et l'extension du réseau Wifi du Département

Dès 2008, le Département a entrepris de lutter contre la fracture numérique en proposant une solution alternative aux zones blanches ADSL : ainsi, 300 micro-stations wifi ont été déployées pour permettre à 141 communes iséroises de bénéficier d'un accès à Internet à 4 mégabits par seconde (Mb/s).

D'ici fin 2015, le Département va franchir une nouvelle étape, en cohérence avec sa stratégie d'aménagement numérique, et consacrer près de 10 M€ pour l'acquisition, l'exploitation, la modernisation et l'extension de son réseau sans fil.

Ce réseau va permettre d'offrir du 20 mégabits par seconde (Mb/s) aux particuliers et jusqu'à 100 Mb/s pour les entreprises.

LA MODERNISATION DU RÉSEAU WIFI, DANS QUELLES CONDITIONS ?

- L'engagement des Intercommunalités en faveur du réseau d'initiative publique (RIP) THD est un préalable à toute opération de modernisation du réseau Départemental ;
- Le Département supporte l'ensemble des investissements à consentir ;
- Le réseau Départemental, constitué de 12 "plaques réseaux" (ensemble de micro-stations fonctionnant solidairement) sera modernisé progressivement, plaque par plaque d'ici fin 2015.

DES EXTENSIONS DU RÉSEAU WIFI, DANS QUELLES CONDITIONS ?

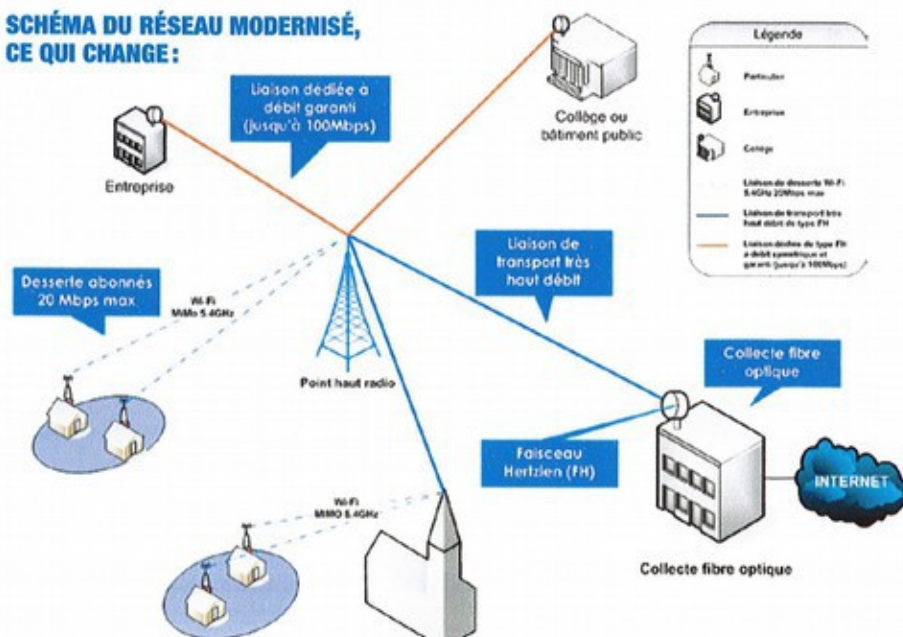
- L'engagement des Intercommunalités en faveur du réseau d'initiative publique (RIP) THD est un préalable à toute opération d'extension du réseau Départemental ;
- Le Département supporte l'ensemble des investissements à consentir dès lors que les secteurs à couvrir ne seront fibrés qu'en phase 2 du projet de RIP THD (après 2021) et qu'ils ne bénéficient pas à minima du "triple play" (Télévision et téléphonie et plus d'Internet) via le réseau cuivre.
- Le Département est prêt à financer 50 % des coûts d'extension de son réseau Wifi, dès lors qu'il s'agit de répondre à un enjeu stratégique de couverture (besoins d'entreprises par exemple), y compris dans les secteurs qui seront fibrés d'ici 2021 (phase 1), à condition que l'intercommunalité ou la commune concernée cofinance la part restante.

UN RÉSEAU PUBLIC, MULTI-OPÉRATEURS, COMPLÉMENTAIRE DU RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE (RIP) THD

Découvrez :

- Le calendrier prévisionnel de modernisation du réseau
- Les nouveaux services offerts ;
- La carte de couverture ;
- Les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) présents ;
- Le réseau Départemental et la prise en compte des préoccupations sanitaires (rubrique à créer sur le site)

SCHÉMA DU RÉSEAU MODERNISÉ, CE QUI CHANGE :



Le choix du co-enfouissement

Pour faciliter l'arrivée de la fibre optique et optimiser l'utilisation des fonds publics

L'OBJECTIF

Par anticipation, saisir toute opportunité de pose de fourreaux destinés à la fibre optique à la faveur des travaux de voirie et réseaux divers :

- pour réaliser un enfouissement coordonné, dès lors qu'ils se situent à proximité du tracé prévisionnel du réseau d'initiative publique de fibre optique
- et ainsi, diminuer le montant des investissements publics ultérieurs et réduire les gênes qui seraient liées à des travaux successifs

LA DÉCLARATION DE TRAVAUX

Obligatoire pour tous les maîtres d'ouvrage publics ou privés (en application de l'article L49 du Code des Postes et Communications Électroniques)

- Quels travaux? Ceux dont le linéaire dépasse 150 m en agglomération et 1 000 m hors agglomération
- Où faire sa déclaration? Sur la plateforme dédiée www.optic.rhonealpes.fr
- A quel moment? En amont du lancement des procédures de marchés de travaux pour permettre aux maîtres d'ouvrage d'anticiper la prise en compte de ce projet
- Quel délai de réponse? Le Département, et les autres opérateurs, disposent d'un délai de 6 semaines pour répondre sur l'opportunité ou non de co-enfouir

SI LES TRAVAUX ONT UN INTÉRÊT POUR LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU

Une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée est établie avec le Département

En fonction du chiffrage préalablement accepté, le Département rembourse le maître d'ouvrage :

- de l'ensemble des surcoûts liés à la pose des infrastructures de fibres optiques
- d'éventuels coûts de terrassements supplémentaires

SI LES TRAVAUX NE SONT PAS JUGÉS INTÉRESSANTS

La desserte sera faite selon d'autres modalités et sur un tracé différent : la couverture THD sera bien assurée à terme

DES OUTILS POUR ALLER PLUS LOIN :

Un guide de pose des fourreaux, une convention type de maîtrise d'ouvrage déléguée, un exemple de cahier des charges de travaux et de bordereau de prix unitaires sont disponibles sur www.isere.fr/amenagement/territoire-numerique/

Contact :

Grégory TERLIN
Conseil général de l'Isère
DAT / Service RME /
04 76 00 36 41
g.terlin@cg38.fr

Internet 20 Méga disponible sur tout le département de l'Isère

Dans le cadre de l'aménagement numérique du territoire, le Conseil Général de l'Isère et Alsatis ont déployé un réseau Radio Haut Débit.

Pour déjà 22 communes Iséroises (voir la liste des communes ci-dessous), la solution Internet 20Méga est disponible !

Prochainement : 80 nouvelles communes éligibles au 20 Méga!

Ambel / Bessins / Bevenais / Brion / Champ-Près-Froges / Chapareillan / Château-Bernard / Chatte / Chevières / Chozeau / Chuzelles / Cordéac / Dionay / Engins / Froges / Goncelin / Gresse-en-Vercors / Hières-sur-Amby / Hurlières / Izeaux / Izeron / La Buissière / La Chapelle-du-Bard / La Côte-Saint-André / La Morte / La Motte-Saint-Martin / La Salette-Fallavaux / La Valette / Lans-en-Vercors / Laval / Lavaldens / Lavars / Le Bourg-d'Oisans / Le Cheylas / Le Périer / Les Adrets / Marcieu / Mayres-Savel / Monestier-d'Ambel / Mont-de-Lans / Monteynard / Murinais / Notre-Dame-de-Commiers / Oris-en-Rattier / Oz-en-Oisans / Passins / Pellafol / Pinsot / Pont-Evêque / Quet-en-Beaumont / Roissard / Saint-Andéol / Saint-Antoine-L'Abbaye / Saint-Appolinard / Saint-Arey / Saint-Bonnet-de-Chavagne / Saint-Agnès / Sainte-Luce / Saint-Geoirs / Saint-Gervais / Saint-Honoré / Saint-Jean-d'Hérans / Saint-Laurent-en-Beaumont / Saint-Martin-de-la-Cluze / Saint-Michel-de-Saint-Geoirs / Saint-Michel-en-Beaumont / Saint-Pierre-d'Allevard / Saint-Romain-de-Jalionas / Saint-Romans / Saint-Vérand / Sassenage / Serre-Nerpol / Siévoz / Susville / Tencin / Treffort / Valjouffrey / Varacieux / Villard-Reymond / Villette-de-Vienne

Contactez-nous au 09 70 247 247 pour connaître l'évolution dans votre commune. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en 4 Méga et basculer en 20 Méga par la suite.

20 Méga
5 Méga

à partir de
34,90€ /mois

- Triple Play -

Téléphonie illimitée
vers les fixes et mobiles en France

Télévision HD
avec films à volonté

Les + de l'offre :

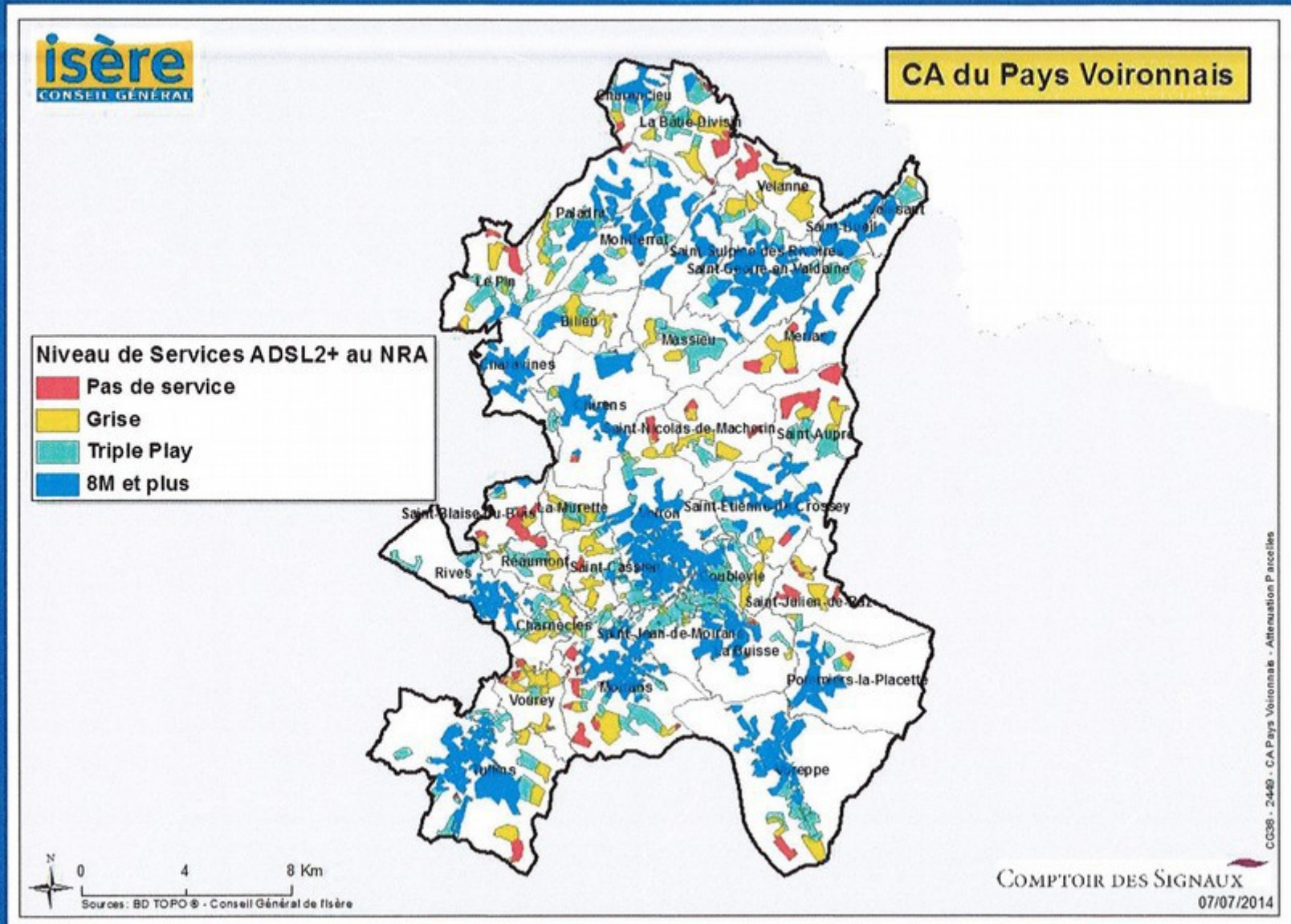
- Le matériel est garanti pendant toute la durée du contrat
- L'installation de l'antenne est prise en charge par un installateur agréé (pose du kit de connexion + passage de câble)
- Le service après-vente est inclus dans l'abonnement
- Routeur Wifi inclus

Communes déjà raccordées au 20 Méga : Monsteroux-Milieu, Montseveroux, Saint-Baudille-de-la-Tour, Soleymieu, Charrette, Sermerieu, Assieu, Vernioz, Chasse-sur-Rhône, Seyssuel, Vienne, Cotes-d'Arey, Reventin-Vaugris, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Salagnon, Montcarra, Vignieu, La Chapelle-de-la-Tour, Montagnieu, Saint-Didier-de-la-Tour, Saint-Jean-de-Soudain, Saint-Victor-de-Cessieu, Valencogne, Salaise-sur-Sanne, Ville-sous-Anjou

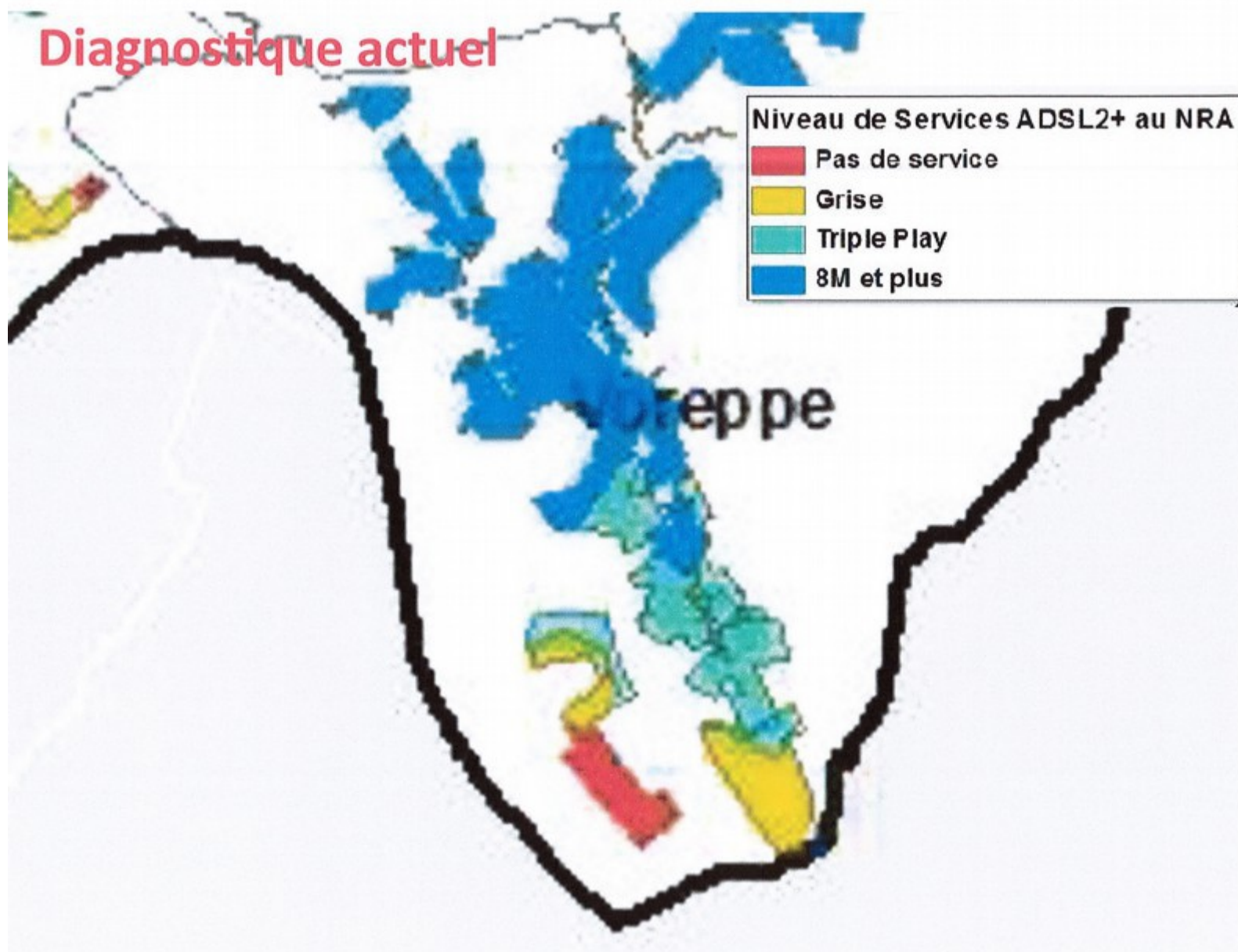
Contactez-nous au 09 70 247 247 pour connaître l'évolution dans votre commune. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en 4 Méga et basculer au 20



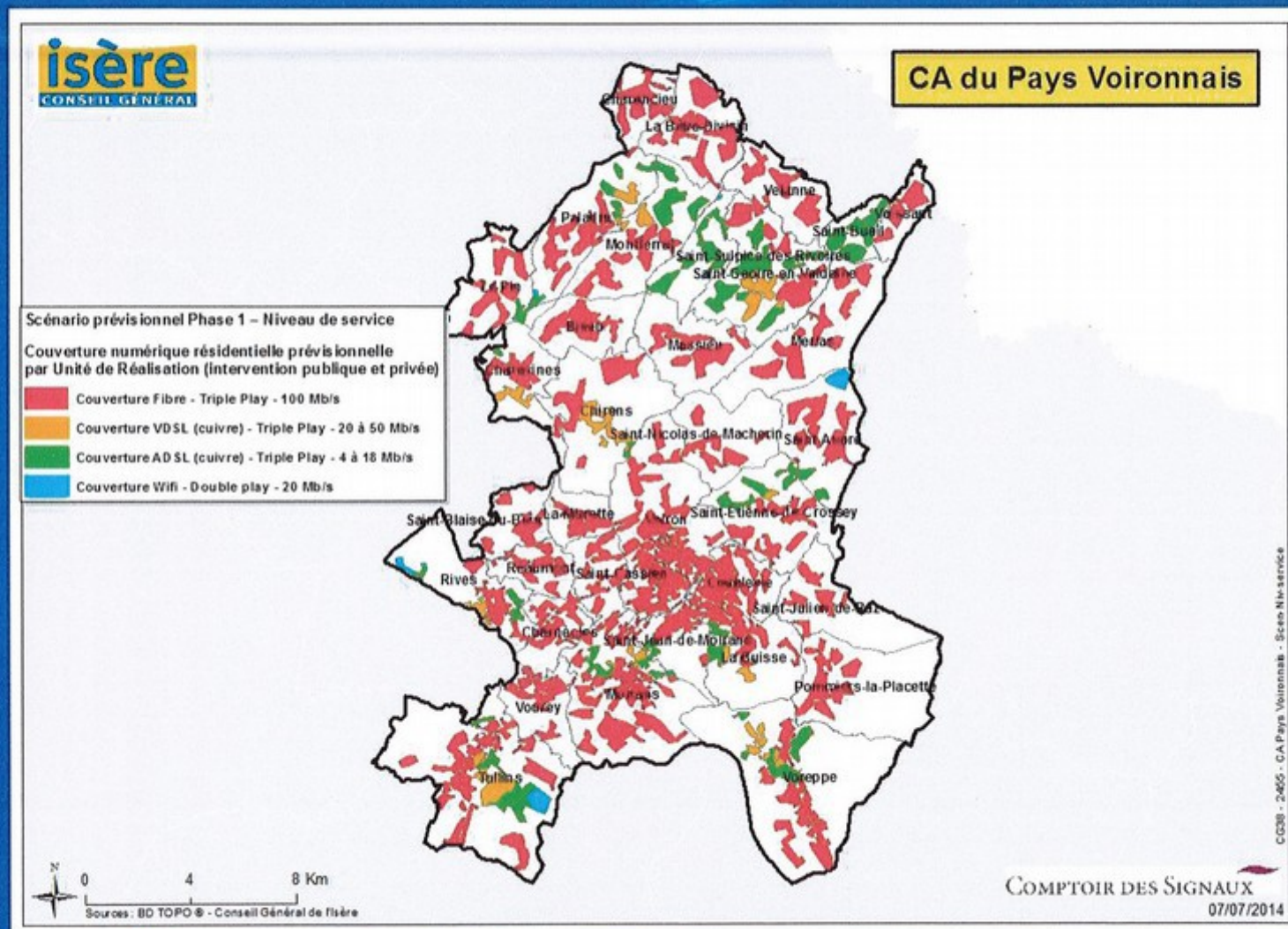
Diagnostic du territoire : réseau cuivre atténuation moyenne par parcelle au sein des Unités de Réalisation résidentielles

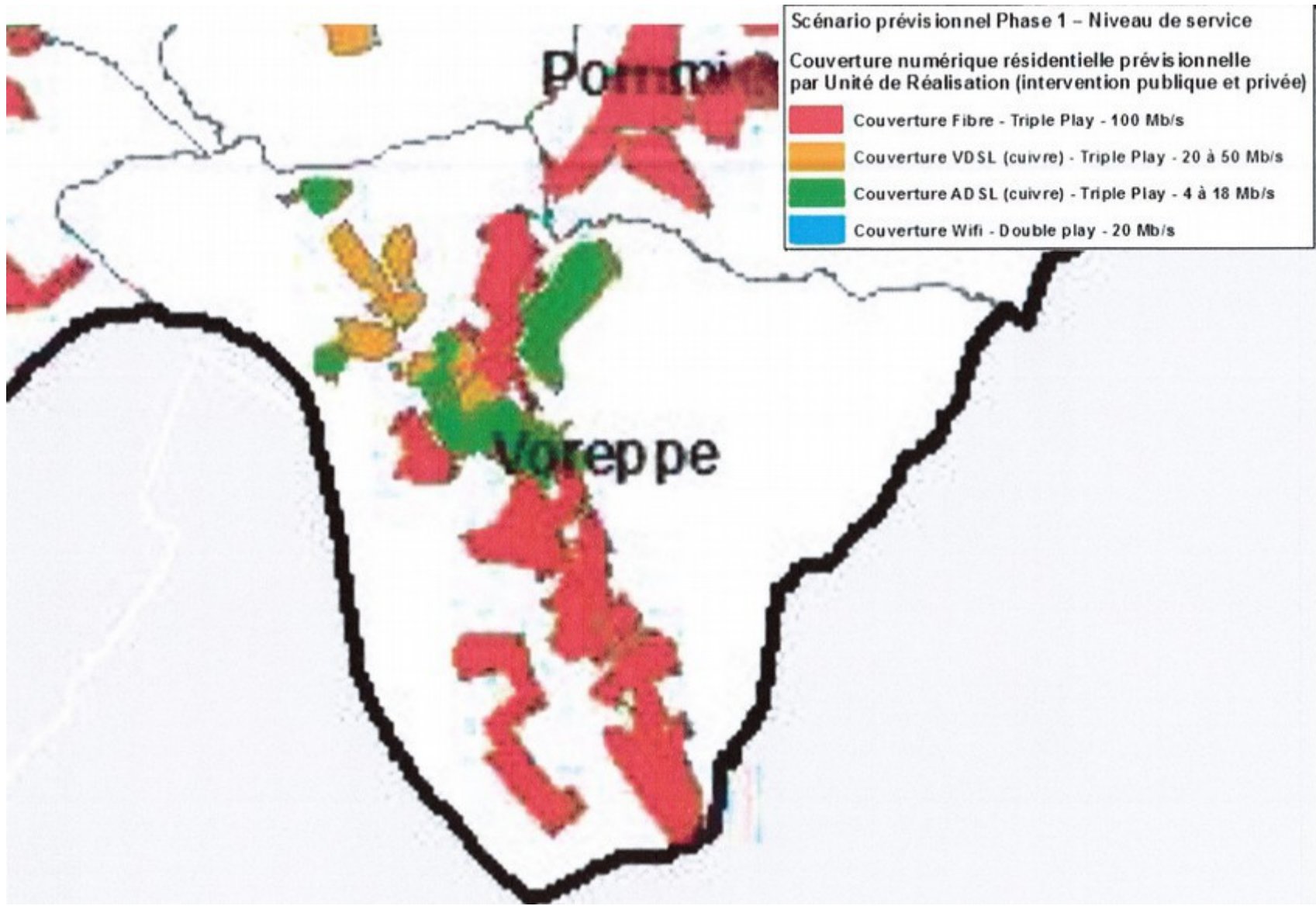


Diagnostic actuel



Niveau de service proposé par commune à l'horizon 2021 (phase 1) Couverture résidentielle uniquement





possibles. Cela permettra de déployer les 110 000 prises en fibre optiques restantes, et ainsi contribuer à ce que l'ensemble des foyers et entreprises de l'Isère situés en dehors de l'initiative privée soient couverts en très haut débit.

Cette approche stratégique partagée entre le Département et les Intercommunalités de l'Isère servira de base aux négociations à conduire avec le futur délégataire de ce réseau public. Celui-ci, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) aura la charge de construire la partie «desserte » du réseau (de la rue jusqu'à l'intérieur du logement ou de l'entreprise), d'en exploiter l'intégralité (y compris les artères principales) et de le commercialiser aux fournisseurs d'accès à Internet (FAI) qui souhaiteront l'utiliser.

Le cahier des charges de cette DSP devrait être remis aux candidats d'ici fin 2014 et le futur délégataire retenu d'ici fin 2015 au terme d'un an de négociation. Une fois le délégataire retenu, le Département pourra alors présenter une carte des communes qui seront couvertes et un phasage des déploiements de la fibre optique jusqu'à l'abonné.

[Le Calendrier de déploiement](#)

Pourquoi nous avons tous besoin du très haut débit?

La révolution numérique est en marche et le Département de l'Isère prépare déjà les services et les usages dans divers domaines. Mais pour une bonne utilisation il faudra nécessairement bénéficier d'un "bon" débit quelque soit la technologie (Wifi, ADSL, ou fibre).

- **l'e-santé.** Le Département de l'Isère a lancé *Autonom@dom*, un bouquet de service destiné à répondre aux besoins de santé et d'autonomie à domicile (télésanté, téléassistance, télé médecine). [En savoir plus sur Autonom@dom](#)
- **l'e-administration.** Le Département de l'Isère s'est engagé à proposer des services et formulaires en ligne 24h sur 24 : le Packentrée pour les collégiens, ou prochainement les demandes d'allocation personnalisée à l'autonomie.
- **l'e-éducation.** Tous les collèves de l'Isère disposent d'un espace numérique de travail permettant aux élèves, parents et enseignants de communiquer entre eux de manière sécurisée depuis un ordinateur familial. La généralisation du très haut débit permettra aux établissements d'utiliser de nouveaux moyens de communication : vidéo, visioconférence, envoi de fichiers volumineux...
- **l'e-déplacement.** Le Département mise sur le développement du co-voiturage dynamique pour ôter de la route 10% des véhicules et ainsi fluidifier le trafic. *Plus d'information sur le co-voiturage sur www.itinisere.fr.* Pour les utilisateurs de transports en commun, le Département a équipé les 1000 cars de son réseau de